

O.F. 24/3 / 2016

## Des abus autour de l'assainissement individuel ?

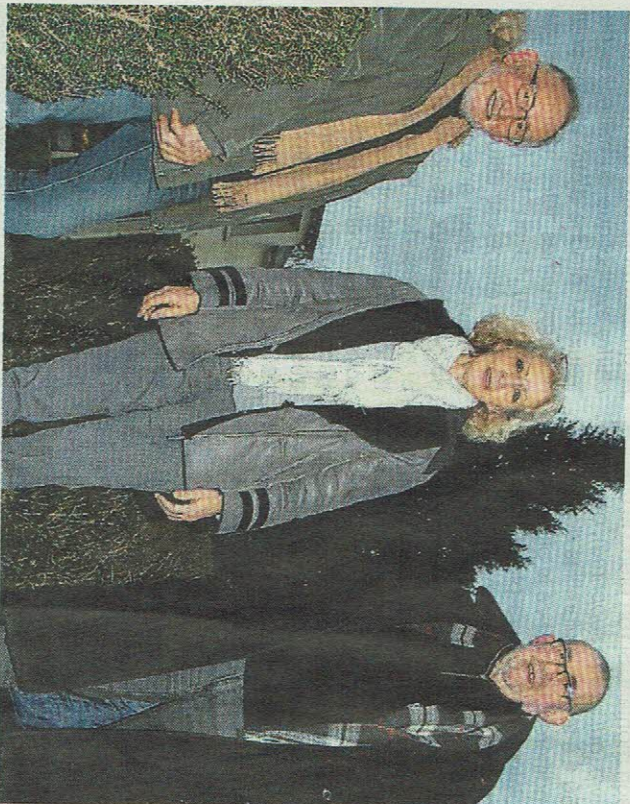
La confédération Confiance dénonce opacité et abus dans les contrôles et réhabilitations des assainissements individuels. Elle rassemble ses troupes à Redon, les 23 et 24 avril.

« Il nous a fallu du temps pour nous faire entendre des médias, regrette la présidente du réseau Confiance, Claude Réveillaud. C'est vrai que le problème de l'assainissement non collectif ne concerne que les gens qui vivent à la campagne. Mais en France, c'est cinq millions de foyers tout de même, soit douze à treize millions de personnes ! »

La fougueuse présidente de la confédération qui rassemble une vingtaine d'associations, est depuis plusieurs années en lutte avec les Spanc : les services publics d'assainissement non collectif. « Le plus souvent, ils n'ont de public que le nom. Ils sont confiés par délégation à des sociétés privées comme Veolia, la Saur... »

### Des centaines de témoignages

En juin 2015, Confiance et ses deux partenaires, la fondation France Libertés et l'association 60 millions de consommateurs, ont lancé une enquête auprès des usagers et des Spanc pour obtenir des uns et des témoignages, des autres les règlements de service. « On a des centaines de témoignages de pratiques abusives. Y compris des menaces de coupure d'eau si les gens ne paient pas les contrôles, ce qui est totalement illégal ! Beaucoup des règlements qui nous sont parvenus ne sont pas conformes à la



Claude Réveillaud, présidente de Confiance, entourée de Claude Davy et Gérard Boudard, président et vice-président de l'association Abuda.

### règlementation.»

Dans la ligne de mire de Confiance, les contrôles de conformité. « Pour certains, c'est tous les quatre ans. Pour d'autres, tous les dix ans. Certains durent une heure, d'autres dix minutes. Les contrôleurs ne sont ni agréés, ni assermentés. » Dans l'enquête, une habitante témoigne que sans soulever le couvercle de la fosse des eaux usées, l'agent a noté qu'elle était remplie à 60 %...

Un autre explique qu'on lui a facturé deux contrôles en quatre mois, dont un qui n'a jamais eu lieu... « Et le coût de ces contrôles varie de quelques euros à plus de 120 €. »

Confiance dénonce aussi le rôle de l'État qui, en 2006, a élargi le champs de compétence des Spanc, leur donnant la possibilité d'être à la fois contrôleurs, donc prescripteurs des travaux d'entretien et de mise en conformité, et réalisateurs de ces

mêmes travaux. « Un marché estimé à 40 milliards d'euros, selon les industriels du secteur, 80 % des ANC seraient non conformes. »

À Bains-sur-Oust, près de Redon, l'association Abuda bataille, elle aussi, sur la périodicité des contrôles. « Vous savez à quoi ils servent et pourquoi c'est tous les quatre ans, demande le président de l'association Claude Davy. Pour équilibrer les comptes d'exploitation ! C'est ce qui m'a été dit par le représentant d'une société. Ce n'est pas du tout une histoire d'environnement ou de pollution ! »

Christelle GARREAU.

**Judi 24 mars**, dans son journal de 13 h, France 2 diffusera un reportage sur les Spanc et en particulier sur ce-lui couvrant les communes au nord de Redon. Deux adhérents d'Abuda témoignent.

**Judi 24**, le magazine 60 Millions de consommateurs sortira un dossier sur l'imbricolage de l'assainissement non collectif. Un dossier qui résume une enquête de plusieurs mois baptisée « Opération transparence ».

**Samedi 23 et dimanche 24 avril**, assemblée générale de la Confédération, au centre de la Roche-du-Thell, près de Redon.